

Compagnie du Chemin de fer Vevey – Chexbres

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires est convoquée
pour le mercredi 1^{er} juin 2005, à 11 h,

à l'Hôtel du Signal de Chexbres

Le Train des Vignes part à 10 h 09 de Vevey et arrive à 10 h 21 à Puidoux.

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion et comptes de l'exercice 2004
2. Rapport de l'organe de révision
3. Décisions sur les conclusions de ces rapports
Propositions: 3.1 Approuver le rapport de gestion et les comptes 2004.
3.2 Reporter à compte nouveau le solde débiteur résultant du bilan de Fr. 139 841.–.
3.3 Prendre acte du rapport de l'organe de révision.
3.4 Donner globalement décharge au conseil d'administration de sa gestion.

4. Elections

Propositions: Désigner Multifiduciaire Léman S.A., à Montreux, en qualité d'organe de révision pour 2005.

5. Divers

Les documents mentionnés aux points 1 et 2 sont à la disposition des actionnaires, à partir du 9 mai 2005, dans les bureaux du GoldenPass Center à Montreux. Un exemplaire sera envoyé sur demande.

Les cartes d'admission à cette assemblée seront délivrées jusqu'au 31 mai 2005, à midi, contre dépôt des actions ou récépissés de banque, à la Banque Cantonale Vaudoise, à Lausanne.

Elles donnent droit au transport gratuit sur la ligne Vevey – Chexbres – Puidoux le jour de l'assemblée générale.

Montreux, le 6 mai 2005

Le conseil d'administration